

Chapitre 11 : Suites réelles et complexes

1 - Généralités sur les suites réelles

Catalogue de définitions : suite **majorée**, **minorée**, **bornée**, **croissante**, **décroissante**, **monotone**, **constante**, **stationnaire**, **périodique**.

Lemme : u est bornée SSI $\exists M \in \mathbb{R}_+, \forall n \in \mathbb{N}, |u_n| \leq M$.

2 - Limite d'une suite réelle

Définition : soient u une suite et ℓ un réel. u converge vers ℓ (ou a pour limite ℓ) si : $\forall \varepsilon > 0, \exists n_0 \in \mathbb{N}, \forall n \in \mathbb{N}, (n \geq n_0 \implies |u_n - \ell| \leq \varepsilon)$.

La suite u diverge si elle n'est pas convergente, c'est-à-dire si elle n'a pas de limite finie.

Lemme : u converge vers ℓ SSI $(u - \ell)$ converge vers 0.

Propriété (unicité de la limite) : si u est une suite convergente, alors sa limite est unique.

Propriété : toute suite convergente est bornée (*réciproque fausse : la suite de terme général $(-1)^n$ est bornée, mais ne converge pas*)

Propriétés (algébriques des limites) : soient u et v deux suites, de limites respectives ℓ et ℓ' .

1/ $u + v$ converge vers $\ell + \ell'$

2/ uv converge vers $\ell\ell'$

3/ $1/v$ converge vers $1/\ell'$ (sous réserve que $\ell' \neq 0$)

4/ u/v converge vers ℓ/ℓ' (sous réserve que $\ell' \neq 0$)

Corollaire : toute combinaison linéaire de suites convergentes est convergente.

Propriété : si u est bornée, et v converge vers 0, alors uv converge vers 0.

Définition : soit u une suite. u diverge vers $+\infty$ (ou a pour limite $+\infty$) si : $\forall M > 0, \exists n_0 \in \mathbb{N}, \forall n \in \mathbb{N}, (n \geq n_0 \implies u_n \geq M)$. Et de manière analogue, u diverge vers $-\infty$ si : $\forall M < 0, \exists n_0 \in \mathbb{N}, \forall n \in \mathbb{N}, (n \geq n_0 \implies u_n \leq M)$.

Exemples : la suite de terme général n^2 diverge vers $+\infty$.

Lemme : si u diverge vers $+\infty$, alors $1/u$ existe à partir d'un certain rang et converge vers 0.

3 - Suites REELLES et inégalités

Propriété : soient u et v deux suites convergentes, de limites respectives ℓ et ℓ' . Si $u \leq v$ à partir d'un certain rang, alors $\ell \leq \ell'$.

Théorème (de comparaison) : soient u et v deux suites telles que :

- à partir d'un certain rang : $u \leq v$ (resp. $u \geq v$)
- $\lim u = +\infty$ (resp. $-\infty$)

Alors $\lim v = +\infty$ (resp. $-\infty$).

Théorème (d'encadrement ou “des gendarmes”) : soient u, v et w trois suites telles que :

- à partir d'un certain rang : $u \leq v \leq w$
- u et w sont convergentes
- $\lim u = \lim w$

Alors v converge et $\lim v = \lim u = \lim w$.

4 - Suites REELLES et monotonie

Théorème (de la limite monotone) : toute suite croissante et majorée converge. Toute suite décroissante et minorée converge.

Définition : deux suites u et v sont **adjacentes** si :

- u et v sont monotones, de monotonies opposées
- $\lim(v - u) = 0$

Théorème (des suites adjacentes) : deux suites adjacentes convergent et ont la même limite.

5 - Suites extraites

Définition : soit $(u_n)_n$ une suite. Une suite $(v_n)_n$ est une **suite extraite** de $(u_n)_n$ s'il existe une application $\varphi : \mathbb{N} \rightarrow \mathbb{N}$ strictement croissante telle que : $\forall n \in \mathbb{N}, v_n = u_{\varphi(n)}$.

Lemme : si $\varphi : \mathbb{N} \rightarrow \mathbb{N}$ est strictement croissante, alors : $\forall n \in \mathbb{N}, \varphi(n) \geq n$.

Propriété fondamentale des suites extraites. Soit $\ell \in \bar{\mathbb{R}} = \mathbb{R} \cup \{\pm\infty\}$. Si (u_n) a pour limite ℓ , alors toute suite extraite de (u_n) a pour limite ℓ .

Théorème de Bolzano-Weierstrass : de toute suite réelle bornée on peut extraire une suite convergente.

Remarque : si l'énoncé est clair pour la suite de terme général $(-1)^n$, elle l'est nettement moins pour celle de terme général $\cos(n) \dots$

Application (par anticipation) : toute fonction continue sur un segment à valeurs réelles est bornée et atteint ses bornes (*théorème des bornes atteintes*).

6 - Suites complexes

Définition : une suite complexe u est **bornée** si : $\exists M \in \mathbb{R}_+, \forall n \in \mathbb{N}, |u_n| \leq M$.

Définition : une suite complexe u **converge vers** $\ell \in \mathbb{C}$ si :

$$\forall \varepsilon > 0, \exists n_0 \in \mathbb{N}, \forall n \in \mathbb{N}, (n \geq n_0 \implies |u_n - \ell| < \varepsilon)$$

Propriété : toute suite complexe convergente est bornée.

Propriété (“pont $\mathbb{R} \longleftrightarrow \mathbb{C}$ ”) : soient u une suite complexe, et ℓ un nombre complexe.

u converge vers ℓ SSI $\operatorname{Re} u$ converge vers $\operatorname{Re} \ell$ et $\operatorname{Im} u$ converge vers $\operatorname{Im} \ell$

Application : la suite de terme général $e^{in\theta}$ converge SSI $\theta = 0$ $[2\pi]$.

7 - Suites particulières

7.1 - Suites arithmétiques

7.2 - Suites géométriques

7.3 - Suites arithmético-géométriques

Définition : une suite u est **arithmético-géométrique** (SAG) s'il existe deux complexes a et b tels que $\forall n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = au_n + b$.

Théorème : avec les notations de la définition ci-dessus, avec $a \neq 1$ et $u_0 \neq \ell$.

Si $|a| < 1$, alors la suite u converge et a pour limite ℓ , en ayant posé : $\ell = \frac{b}{1-a}$.

Si $|a| > 1$, la suite u diverge.

Remarque : le point-clef du théorème ci-dessus est l'énoncé suivant.

Lemme : toujours avec les mêmes hypothèses et notations. La suite $(u - \ell)$ est géométrique de raison a . Par suite : $\forall n \in \mathbb{N}, u_n = \ell + (u_0 - \ell) \times a^n$.

7.4 - Suites récurrentes linéaires d'ordre 2 (SRL2)

Définition : une suite u est **récurrente linéaire d'ordre 2**, si :

$$\exists (a, b) \in \mathbb{C} \times \mathbb{C}^*, \forall n \in \mathbb{N}, u_{n+2} = au_{n+1} + bu_n \quad (*)$$

Une suite récurrente linéaire d'ordre 2 (SRL2) est donc entièrement déterminée par les complexes a et b , et ses deux premiers termes (u_0 et u_1).

Définition : avec les notations de la définition ci-dessus, on appelle **équation caractéristique** associée à la relation $(*)$ l'équation $(EC) X^2 - aX - b = 0$.

Remarque-clef : soit $q \in \mathbb{C}^*$. La suite $(q^n)_n$ vérifie $(*)$ SSI q est racine de (EC) (ou $q = 0$).

Théorème (terme général d'une SRL2, cas COMPLEXE) : soit $(a, b) \in \mathbb{C} \times \mathbb{C}^*$. On note $(*)$ l'assertion $\forall n \in \mathbb{N}, u_{n+2} = au_{n+1} + bu_n$; E l'ensemble des suites complexes vérifiant $(*)$; (EC) l'équation $X^2 - aX - b = 0$ et Δ le discriminant de (EC) .

► Si $\Delta \neq 0$: (EC) a deux racines distinctes r_1 et r_2 , et $u \in E$ SSI :

$$\exists (C_1, C_2) \in \mathbb{C}^2, \quad \forall n \in \mathbb{N}, u_n = C_1 r_1^n + C_2 r_2^n$$

► Si $\Delta = 0$: (EC) a une racine double r_0 , et $u \in E$ SSI :

$$\exists (C_1, C_2) \in \mathbb{C}^2, \quad \forall n \in \mathbb{N}, u_n = (C_1 + nC_2) r_0^n$$

Théorème (expression du terme général d'une SRL2, cas REEL) : soit $(a, b) \in \mathbb{R} \times \mathbb{R}^*$. Pour le reste, mêmes notations que ci-dessus.

► Si $\Delta > 0$: (EC) a deux racines réelles distinctes r_1 et r_2 , et $u \in E$ SSI :

$$\exists (C_1, C_2) \in \mathbb{R}^2, \quad \forall n \in \mathbb{N}, u_n = C_1 r_1^n + C_2 r_2^n$$

► Si $\Delta = 0$: (EC) a une racine réelle double r_0 , et $u \in E$ SSI :

$$\exists (C_1, C_2) \in \mathbb{R}^2, \quad \forall n \in \mathbb{N}, u_n = (C_1 + nC_2) r_0^n$$

► Si $\Delta < 0$: (E) a deux racines complexes conjuguées $re^{\pm i\theta}$, et $u \in E$ SSI :

$$\exists (C_1, C_2) \in \mathbb{R}^2, \quad \forall n \in \mathbb{N}, u_n = r^n (C_1 \cos(n\theta) + C_2 \sin(n\theta))$$

Application : terme général de la *suite de Fibonacci*, définie par ses deux premiers termes $u_0 = 0, u_1 = 1$, et la relation de récurrence $\forall n \in \mathbb{N}, u_{n+2} = u_{n+1} + u_n$.

QUESTIONS DE COURS

- Théorème de comparaison
- Propriété - Stabilité des inégalités larges par passage à la limite
- Théorème de la limite monotone

- Théorème d'encadrement ou “des gendarmes”
- Propriété fondamentale des suites extraites
- Théorème de Bolzano-Weierstrass (sur le principe du “volontariat”)